

Ils nous parlent de leur métier...

Aujourd'hui, honneur à André Leray, Jean Peneau et Jacques Leconte, anciens ouvriers de la Navale, qui nous parlent de l'amiante aux chantiers.



Pour quels besoins utilisait-on l'amiante sur les chantiers ?
« Au chantier, comme dans tous les autres, de l'amiante, il y en avait un peu partout. Ce minéral, mélangé avec autre chose, était principalement utilisé pour protéger les navires des incendies. Cette fibre très dangereuse possédait des propriétés d'isolation thermique et de résistance au feu. C'était notamment utilisé pour isoler les nombreuses machines dégageant une grande chaleur dans le navire, comme les moteurs et toutes les tuyauteries. On utilisait des matelas d'amiante pour construire la coque des sous-marins, car pour souder le raccordement des tronçons, il fallait maintenir la tôle à plus de 250 degrés. On plaçait aussi des panneaux de marinite faits avec de l'amiante à l'intérieur du bateau, pour faire les cloisons, les isolations et éviter que le feu ne puisse se propager. »

À quelle période avez-vous eu connaissance de sa dangerosité ?
« Avant que le danger de l'amiante soit pointé du doigt, un travail avait déjà été mené par le CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail). Un camion radio de la médecine du travail passait au chantier régulièrement pour examiner les ouvriers. Le docteur Gontier, le médecin du travail du chantier, très engagé dans la lutte contre l'amiante, et pas seulement au niveau du chantier, s'est alors rendu compte que les travailleurs avaient des taches sur les poumons, résultant notamment de plaques pleurales. » **Jean Peneau** : « Le docteur a fait le lien avec l'usage de l'amiante et a mis en avant le danger de cette fibre lors d'une réunion du CHSCT en 1971, à laquelle j'ai participé. J'ai beaucoup œuvré par la suite, avec le docteur Gontier, pour sensibiliser les ouvriers au danger de l'amiante. »

Comment était-on touché par l'amiante au chantier naval ?
« En perçant et en découpant les panneaux en marinite pleins d'amiante par exemple. Ou bien tout simplement quand tu descendais dans le bateau, quel que soit ton métier, ouvrier, mensuel ou cadre, à côté des menuisiers qui découpaient de l'amiante, et tu en respirais sans t'en rendre compte. Les personnes dans les bureaux pouvaient aussi en respirer,

lorsqu'elles ouvraient des fenêtres donnant sur des parties du chantier particulièrement exposées. » **André Leray** : « Lorsque je soudais et découpais de la tôle, je travaillais toujours sur un tapis d'amiante pour éviter de provoquer un incendie avec le chalumeau. J'ai travaillé comme ça tous les jours jusqu'en 1976. »

Qu'est-ce que cela entraînait comme maladies ?
« Il y avait plusieurs stades. On pouvait d'abord avoir des plaques pleurales, c'est-à-dire une calcification de la plèvre. Le niveau au-dessus, en termes de gravité, était de contracter l'asbestose, une maladie pulmonaire chronique. Cela entraînait des problèmes respiratoires. Le plus terrible était d'attraper, au contact de l'amiante, un mésothéliome. C'est une forme agressive de cancer. Cependant, avec l'amiante, il n'y a pas de règle absolue, on peut avoir baigné dedans toute sa carrière et vivre 90 ans. »

Comment les syndicats et le CHSCT se sont-ils organisés pour lutter contre son utilisation et pour mettre en place des moyens de prévention ?
« Tout d'abord, il a fallu que les membres du CHSCT détectent tous les produits amiantés du chantier et demandent à la direction de stopper leurs utilisations. Cela n'a pas été simple. Ils allaient voir directement les ouvriers pour observer leurs difficultés au travail notamment des symptômes liés à l'amiante, et essayaient de les sensibiliser à sa dangerosité. Ils intervenaient auprès de la direction pour supprimer définitivement ce produit. Mais beaucoup de salariés ne voulaient pas entendre ce discours et avaient du mal à prendre au sérieux cette menace. Certains ne voulaient pas avoir d'ennuis avec la direction et préféraient continuer de travailler avec de l'amiante. De son côté, la direction a eu beaucoup de mal à accepter d'utiliser un composant de remplaçant, car elle craignait qu'en arrêtant de l'utiliser le chantier ne reçoive plus de commandes sachant que les armateurs exigeaient ce produit, l'amiante étant largement perçu comme le meilleur isolant. Heureusement, la marinite a fini par ne plus être utilisée et on a trouvé un substitut à l'amiante. »

Dans quelle mesure le chantier naval nantais était-il en avance sur cette problématique de santé ?
« On avait 20 ans d'avance sur cette question ! L'amiante est officiellement interdit au chantier Dubigeon en 1976, alors que son utilisation est interdite en France par le gouvernement fin 1996. »

Avez-vous participé (au chantier ou dans des structures syndicales) à la mise en place de mesures de contrôle et de « réparation » pour les salariés ?
André Leray : « Après 1996, au niveau national, suite aux négociations entre les syndicats et le gouvernement, il a été mis en place deux fonds spécifiques pour les victimes de l'amiante : le FCAATA (Fonds de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante, qui correspond à la retraite anticipée) et le FIVA (Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante). J'ai participé à organiser la mise en place de ces fonds, en tant que représentant CFDT au sein de la commission nationale en charge de cette question. » **Jacques Leconte** : « André, Gilles Redois et moi avons aussi tenu des permanences à la CFDT de 2002 à 2018, pour aider des personnes victimes de l'amiante à remplir leurs dossiers pour qu'elles puissent prétendre au FIVA et au FCAATA. »

LA GAZETTE DES CHANTIERS

Journal de la Maison des Hommes et des techniques

Numéro 26

Octobre - Décembre 2026

ÉDITO Ne pas oublier pour comprendre

L'AHCNN a 40 ans.

Le chantier naval de Nantes a fermé ses portes, le 3 juillet 1987, le dernier navire « Le Bougainville » a été lancé le 3 octobre 1986. Voyant la fin du chantier arriver, le comité d'entreprise et des salariés ont créé le 30 mai 1986 « l'Association de l'Histoire de la Construction Navale à Nantes » (AHCNN).

Cela fait donc 40 ans ! Bon anniversaire. Ses objectifs étaient de conserver et de promouvoir le patrimoine industriel et culturel du chantier.

Un peu plus tard, l'AHCNN a créé, avec d'autres structures, la Maison des Hommes et des techniques afin de concrétiser la valorisation du patrimoine industriel (pas seulement naval) et aussi les cultures du travail. En effet, ne pas oublier ce patrimoine, c'est comprendre les situations de travail, comprendre les solidarités au travail, comprendre la vie des salarié·e·s.

Les journées du patrimoine qui viennent de se tenir ont permis à de nombreuses personnes de découvrir ce qu'était le chantier et comment les salariés y travaillaient, de découvrir aussi d'autres réalités à travers les entreprises de l'agroalimentaire et les témoignages d'anciens salariés.

Comprendre ce qui se vivait hier aide à se projeter aujourd'hui et demain. C'est ce qu'essaie de réaliser la MHT, quand elle parle des métiers, de l'égalité professionnelle, de la santé au travail, ou quand elle fait découvrir les métiers de l'industrie.

Bernard Fillonneau
Président de la MHT

Au sommaire

- Page 2 • « Aulnay-sous-amiante : une lutte populaire contre l'indifférence »
- Page 2 • L'Association Histoire de la Construction Navale à Nantes a 40 ans

- Page 3 • La Maison des Hommes et des techniques développe son offre touristique
- Page 3 • Les Batignolles aux Journées du Patrimoine et du Matrimoine
- Page 4 • Ils nous parlent de leur métier

Maison des Hommes et des techniques
Bâtiment Ateliers et Chantiers de Nantes
2 bis Boulevard Léon Bureau
44200 Nantes
0240082022

- Maison des Hommes et des techniques
- contact@mht-nantes.fr
- maison-hommes-techniques.fr
- Maison des Hommes et des techniques
- mht_nantes

Agenda

Octobre

Week-end du 17/18 octobre : Ouverture de la MHT de 14h à 18h.

Novembre

Week-end du 24/25 octobre : Ouverture de la MHT de 14h à 18h.

Décembre

Mardi 15 décembre 2026, à 18h : Conférence « L'apport des immigré·e·s au développement industriel nantais ».

Du 19 décembre 2026 au 3 janvier 2027 : Fermeture de la MHT pour les vacances de fin d'année.

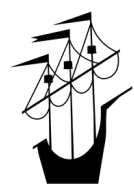
« Aulnay-sous-amiante : une lutte populaire contre l'indifférence »

La MHT a accueilli, début septembre, l'exposition « Aulnay-sous-amiante : une lutte populaire contre l'indifférence ». Elle a été produite en 2020 par le Centre d'histoire du travail et le Groupement d'intérêt scientifique sur les cancers d'origine professionnelle en Seine-Saint-Denis (GIS COP 93).

Le cas d'Aulnay-sous-Bois, empoisonnée pendant des décennies par une usine amiantée, le CMMP (Comptoir des minéraux et matières premières), est édifiant pour comprendre les mécanismes d'inaction face à cette problématique. En 1995, Pierre Léonard meurt à 49 ans d'un mésothéliome. Sa maison était située juste à côté de l'ancien site industriel du CMMP, fermé en 1990.

La famille du défunt découvre que les poussières d'amiante du CMMP ont contaminé toutes les personnes qui ont pu s'approcher de cette usine. Un collectif d'associations de victimes de l'amiante à Aulnay se forme dans le courant des années 2000 et révèle l'ampleur du désastre : en 2011, le GIS COP 93 révèle que 25 000 personnes ont été exposées à l'amiante dans cette commune ; en 2019, plus de 240 victimes de l'amiante du CMMP sont recensées. Le procès contre le CMMP pour homicide involontaire aboutit en 2013 à un non-lieu, car les personnes ayant œuvré pour que l'usine continue le broyage de l'amiante (l'industriel et les représentants des pouvoirs publics) sont toutes décédées durant le temps de l'instruction.

L'Association Histoire de la Construction Navale à Nantes a 40 ans



Association
Histoire de la
Construction
Navale à Nantes

Cette année, l'Association Histoire de la Construction Navale à Nantes (AHCNN) a 40 ans ! Cette association d'anciens ouvriers de la Navale a été créée en 1986 afin de garder présente l'histoire de la navale à Nantes, et de sauvegarder le site et le patrimoine industriel.

EXPOSITION

AULNAY-SOUS-AMIANTE :
UNE LUTTE POPULAIRE
CONTRE L'INDIFFÉRENCE

Entrée
gratuite

À LA MAISON DES HOMMES ET DES TECHNIQUES

DU MARDI 1^{ER} AU VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2026



De plus, les effets de ces particules pouvant survenir jusqu'à 40 ans après exposition, la responsabilité des industriels n'est donc quasiment jamais remise en cause.

Aulnay-sous-Bois n'est malheureusement pas un cas unique, il reste des toitures, des écoles, d'anciens sites industriels qui n'ont pas été décontaminés. L'amiante est officiellement interdit en France depuis 1996, mais cette fibre continue d'être utilisée un peu partout dans le monde pour la construction des bâtiments. À Nantes, les ouvriers syndicalistes de la Navale ont lutté pour faire interdire l'amiante aux chantiers. Ils vous en parlent dans cette Gazette ! Vous pouvez aussi lire la BD « Les amiantés du Tripode ».

C'est grâce à eux que le bâtiment, la grue jaune et les cales n'ont pas disparu. Nous les remercions aussi d'avoir sauvé de la destruction des archives et des outils du chantier Dubigeon. C'est l'AHCNN qui, avec d'autres structures, a créé la Maison des Hommes et des techniques (MHT), en 1994, afin d'être la mémoire, de valoriser tout ce patrimoine industriel et aussi de valoriser les cultures ouvrières. Les anciens de la navale continuent leurs actions pour la MHT et l'AHCNN par leurs témoignages, les visites guidées, les inventaires d'archives, etc..

La Maison des Hommes et des techniques développe son offre touristique

Cet été, plusieurs dispositifs ont été mis en place à la Maison des Hommes et des techniques (MHT) pour améliorer l'accueil du public et son expérience de visite.

Nous pouvons désormais proposer aux cyclotouristes une pause bien méritée, depuis que notre structure est labellisée « Accueil Vélo », avec un espace pour stationner son vélo, remplir sa gourde, assurer d'éventuelles réparations, etc.

Pour les touristes étrangers, nous avons mis en place un audioguide en langues étrangères, qui donne des explications sur les différentes zones de l'exposition permanente « Bâtisseurs de navires ». L'audioguide se présente sous la forme d'une application, « Ekspo », que les visiteurs peuvent télécharger gratuitement en scannant un QR code disposé à l'entrée de l'exposition.

Dans l'espace dévolu à « Bâtisseurs de navires », le public peut découvrir notre nouvelle borne interactive, donnant accès à l'iconothèque de la MHT. Une occasion de découvrir de nombreuses photographies des chantiers navals nantais sur différentes périodes du XXe siècle, également visibles sur notre site internet.

Les Batignolles aux Journées du Patrimoine et du Matrimoine

Pour cette édition 2026 des Journées du Patrimoine et du Matrimoine, la MHT a pu proposer de nombreuses animations et expositions ! Côté histoire ouvrière, le public a pu découvrir l'exposition « Les Batignolles : à la découverte de l'histoire humaine et ouvrière de Nantes-Erdre », qui nous en apprend beaucoup sur l'évolution de ce quartier, son urbanisation, l'arrivée de l'usine de locomotives des Batignolles, etc...

Pour comprendre le patrimoine industriel nantais, les visiteurs ont aussi pu profiter de nos expositions « Bâtisseurs de navires » et « L'agroalimentaire, une empreinte nantaise », ainsi que de visites commentées assurées par les anciens ouvriers du chantier Dubigeon, sur l'histoire du site, de la grue jaune et des cales de lancement.

Autre nouveauté, les tablettes disposées dans notre exposition temporaire « L'agroalimentaire, une empreinte nantaise », ont récemment été agrémentées de vidéos d'ancien-ne-s salarié-e-s de l'industrie agroalimentaire nantaise qui racontent leurs expériences professionnelles.



Vous trouverez notre borne interactive à l'entrée de notre exposition « Bâtisseurs de navires ». Elle vous donne accès à toutes les photographies disponibles sur notre iconothèque.



Explications sur les cales de lancement, lors des visites commentées proposées par la MHT pour ces journées du patrimoine.

La grande variété des animations que nous avons proposées a attiré un public très nombreux et de tout âge. Vivement la prochaine édition !